

régionales, au niveau bilatéral avec ses principaux partenaires commerciaux et par la négociation de nouveaux accords de libre-échange.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) demeure la pierre angulaire de la politique commerciale du Canada ainsi que le fondement de ses relations avec ses partenaires commerciaux et de ses initiatives et accords bilatéraux et régionaux. Le Canada participe activement aux négociations en cours à l'OMC sur l'agriculture et les services, et poursuivra ses efforts visant à établir la confiance dans le système commercial international et à favoriser le consensus sur des négociations élargies.

Du 20 au 22 avril 2001, le premier ministre sera l'hôte du Troisième Sommet des Amériques, qui se tiendra à Québec. L'un des principaux éléments du processus du Sommet est la négociation en cours de l'accord instituant la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Le Canada, comme il l'a fait au cours des deux dernières années, continuera à jouer un rôle de premier plan dans les négociations de la ZLEA. Celles-ci offrent la possibilité de créer la plus vaste zone de libre-échange au monde — un marché doté d'une population de 800 millions d'habitants et d'un PIB global de près de 17 billions de dollars. La ZLEA consoliderait les liens commerciaux du Canada avec les États-Unis, le Mexique et le Chili, ainsi que le développement de ses relations avec d'autres partenaires régionaux, lui permettant ainsi de tirer pleinement parti des marchés émergents de l'hémisphère.

Le Canada a entamé des négociations sur un accord de libre-échange avec le Costa Rica au début de l'an 2000, et par la suite, avec le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et le Salvador. Puis, au début de 2001, il a aussi engagé des négociations avec les pays de la Communauté des Caraïbes. La signature d'accords de libre-échange avec ces pays témoignera du sérieux de l'engagement du Canada vis-à-vis de l'hémisphère et contribuera au raffermissement des relations commerciales entre nos pays, particulièrement pour nos petites et moyennes entreprises.

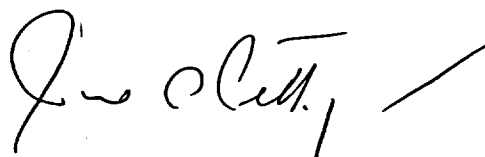
Le partenariat commercial existant entre le Canada et les États-Unis est le plus vaste du monde. La poursuite de ces relations commerciales demeurera un objectif prioritaire pour le gouvernement alors que 86 p. 100 de nos exportations de marchandises, soit 33 p. 100 de notre PIB, sont dirigées vers le marché américain. Bien que la plupart de nos échanges ne fassent l'objet d'aucun litige, nous veillerons à ce que les différends,

qui surgiront inéluctablement, soient gérés avec circonspection. Le dossier ayant trait au bois d'oeuvre résineux représente un défi de taille mais nous sommes déterminés à assurer que les producteurs canadiens continuent à avoir accès à ce vaste marché. Nous travaillerons aussi de concert avec les États-Unis et le Mexique afin de donner un second souffle à l'Accord de libre-échange nord-américain et pour continuer de faciliter et d'améliorer le commerce sur ces marchés clés.

En terminant, je voudrais souligner que le gouvernement du Canada tient à entretenir avec les Canadiens un dialogue constant sur les questions de commerce. Nous mettrons en oeuvre les priorités énoncées dans ce rapport en consultation étroite avec les Canadiens. Le gouvernement exécute un important programme de sensibilisation et de consultation des provinces et territoires, du secteur commercial, des organisations non gouvernementales, d'autres groupes d'intérêt et du public. Le présent rapport vise non seulement à renseigner les Canadiens sur les démarches et intentions du gouvernement à l'égard de différentes questions commerciales qui leur importent, mais aussi à stimuler la réflexion des lecteurs et les inciter à faire part de leurs opinions.

J'aimerais de plus encourager les personnes intéressées à visiter le site Web « Négociations et accords commerciaux », où sont affichés tous les faits nouveaux concernant le programme de la politique commerciale du Canada. Le présent rapport, ainsi que le site Web, sont deux des principaux outils que nous avons mis au point pour vous convier à nous faire part de vos réactions au sujet des questions commerciales. Je vous invite à nous communiquer vos opinions par l'entremise du site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (www.dfait-maeci.gc.ca) ou du site Web « Négociations et Accords commerciaux » (www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac). Faites équipe avec nous grâce à votre participation et augmentez nos chances de promouvoir les intérêts du Canada et d'assurer notre prospérité continue.

Le ministre du Commerce international,



Pierre S. Pettigrew